



© Benoît Zeimett Architecte

DOSSIER DE PRESSE

Mardi 8 novembre 2022

Rendre hommage et se souvenir : un monument mémoriel en hommage aux morts et disparus alsaciens et mosellans de la Seconde Guerre mondiale

SOMMAIRE

Communiqué de presse	p.3
Le projet lauréat	
Biographie de l'architecte lauréat, Benoît Zeimett	p.4
Les trois intentions de l'architecte	p.5
La muséographe	p.7
Les scénographes	p.7
Le projet pédagogique et scientifique	
Une base de données en cours de construction	p.8
Les membres du comité scientifique	p.9
Exemples de parcours individuels	p.10
Le Mémorial Alsace-Moselle	p.13
La politique mémorielle de la Région Grand Est	p.14
Les partenaires	p.15

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un monument mémoriel et pédagogique pour rendre hommage et se souvenir

Ce mardi 8 novembre 2022, Jean Rottner, Président de la Région Grand Est et Alain Ferry, Président du Mémorial Alsace-Moselle, Chemins d'Europe, ont révélé le lauréat du projet de monument mémoriel en hommage aux morts et disparus alsaciens et mosellans de la Seconde Guerre mondiale, qui se situera à proximité du Mémorial d'Alsace-Moselle, à Schirmeck (67).

Qu'ils aient été incorporés de force, victimes civiles, soldats français, juifs, résistants, qu'ils aient parfois été au croisement de plusieurs de ces identités multiples, ces hommes et ces femmes constituent autant de destins particuliers qu'il convient de mettre en lumière. Chacun d'entre eux reflète, par son parcours, la complexité et la spécificité de l'histoire de l'Alsace et de la Moselle au XX^e siècle.

C'est pour rendre compte de cette complexité qu'est né le projet de Monument Mémoriel. A travers ce dernier, la Région entend perpétuer le devoir de mémoire, faire connaître l'histoire si particulière du territoire et raconter la singularité de chacun des groupes de victimes.

Aujourd'hui, ce projet devient réalité. Le cabinet d'architecture Benoît Zeimett, l'agence Scénografia (Nicolas Groult, Valentina Dodi) et la muséographe Martine Thomas-Bourgneuf ont allié leurs forces créatives pour réaliser le futur monument. Ce dernier, issu d'un long processus de construction et de réflexion, entend apaiser tout un pan de la mémoire alsacienne et mosellane.

« Depuis plusieurs années, nous réfléchissons à la meilleure manière de rendre hommage aux victimes de la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, grâce au cabinet d'architecture Zeimett, à l'agence Scénografia et à la muséographe Martine Thomas-Bourgneuf, nous avons un projet qui a réussi à mêler la recherche scientifique à la dimension humaine et émotionnelle, à relier l'histoire à la mémoire. Le visiteur rencontrera des visages, des histoires singulières d'hommes et de femmes qui ont façonné notre Histoire et pourra honorer la mémoire des morts et disparus en s'appropriant leurs destins. Ce monument témoigne qu'il est possible de faire cohabiter ensemble des histoires communes et pourtant si uniques », s'est exprimé **Jean Rottner**, Président de la Région Grand Est.

Construit en étroite concertation avec les différentes associations de victimes et suivant les orientations du Comité Scientifique composé d'experts, d'historiens, d'archivistes et de spécialistes de lieux mémoriels, l'édifice est bien plus qu'un point d'accès à une base de données. Il permettra d'y naviguer et d'y rechercher un nom. Surtout, il proposera de rencontrer des vies humaines grâce à des photographies, des documents d'archives, des témoignages.

Lieu d'histoire à part entière, fondé sur le travail scientifique engagé depuis plus de dix ans par la Région en lien avec de nombreux partenaires (cf. annexe p.14), le monument se veut un lieu d'hommage pédagogique et interactif. Dans un espace dédié, les noms des victimes défileront sur une paroi. Cette projection se fera dans le respect des causes de la mort de chacun et de leur engagement. A l'extérieur, sera aménagé un espace de recueillement propice aux cérémonies. Grâce au numérique, il sera possible de montrer la richesse et la complexité des parcours, qui se rangent rarement dans une seule case — ainsi on peut avoir été juif et résistant, incorporé de force et résistant, etc.

Les engagés volontaires dans les forces nazies seront strictement exclus de l'ensemble des dispositifs.

La Région Grand Est finance intégralement ce projet estimé à 1,88 million d'euros. Le chantier devrait s'achever en 2024, année du 80^{ème} anniversaire de la Libération. Sa future dénomination devra se situer à mi-chemin entre histoire et mémoire.

LE PROJET LAUREAT

Biographie de l'architecte, Benoît Zeimett

Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles en 2013 (Architecte diplômé d'Etat), puis de l'ENSA Paris Malaquais en 2014 (formation Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre - HMONP), Benoît Zeimett fonde l'agence BENOIT ZEIMETT ARCHITECTE en 2019, qu'il implante simultanément à Paris et à Epernay.

Intégrée à sa pratique comme vecteur et non finalité, la question environnementale et notamment la notion d'éco-responsabilité font parties intégrantes de la démarche de l'agence. Celle-ci se traduit par une architecture cohérente et raisonnée, cultivée grâce aux enseignements d'agences engagées comme Joly&Loiret.

Naturellement, les matériaux bio et géo-sourcés sont mis en valeur, avec une attention particulière portée aux logiques constructives, économiques et réglementaires. Ainsi, avec la volonté de construire durablement mais aussi respectueusement, Benoît Zeimett s'est forgé une expérience solide dans la construction bois, notamment auprès de l'architecte Bruno Mader.

Convaincu de la dimension symbolique de l'architecture, Benoît Zeimett croit en une architecture juste, génératrice d'émotions, dont la contemporanéité se met au service du territoire et de celles et ceux qui y habitent.



© Bianca Chaniel

Les trois intentions de l'architecte

1. Une architecture en dialogue

Une des particularités du site où sera construit le monument est la présence « forte » du Mémorial, une architecture spectaculaire qui « remplit » visuellement le paysage. Nous voulons concevoir en contre-bas un bâtiment qui vise non pas à entrer en concurrence, mais à **instaurer un dialogue** nouveau entre deux architectures contemporaines.

Cette complémentarité est également retrouvée en terme de contenu ; le Monument Mémoriel proposant aux visiteurs un dispositif scénographique immersif dédié à la fois à l'hommage collectif et aux parcours individuels. Un espace extérieur, pour la tenue de cérémonies, est intégré au projet.

2. Le parti-pris architectural

Le Monument Mémoriel est positionné à la rencontre de **deux axes perpendiculaires**, qui structurent le site et le paysage :

- Un axe horizontal, qui longe la voie ferrée, parallèlement au chemin piétonnier et au plan d'eau.
- Un axe vertical, donné par la pente prononcée et la polarité / attractivité créée par le Mémorial.

Le projet, qui consiste en un bâtiment et des aménagements extérieurs, s'inscrit dans ces deux directions. Il en matérialise l'articulation.

Le Monument Mémoriel est implanté à **l'extrémité Ouest du plan d'eau existant**, dont la berge est remaniée. Placé dans l'axe du bassin, l'édifice affirme son caractère monumental dans ce rapport frontal avec l'eau. Il agit comme **un socle granitique, ancré à la topographie du site**.

D'une seule matière, minérale et massive, émergent à la fois un sol et un bâtiment, faisant ainsi écho aux paysages des carrières de pierres locales. Le béton teinté, calepiné et strié, s'inspire ici du travail des blocs rocheux de grès ou de granit gris bleu des Vosges.

Posée sur ce socle, d'une légèreté contrastante, **la silhouette élancée de la toiture**, en porte-à-faux, marque le paysage d'une ligne horizontale sous laquelle le visiteur est invité à se glisser. Les mâts fichés sur son flanc Nord s'érigent, eux, verticalement vers le ciel et agissent en contre-points.

Les abords sont travaillés par **un jeu de paliers horizontaux**, à différentes altimétries, entre plan de l'eau, parvis d'accueil, espace de commémoration, et espace des cérémonies.

La volumétrie du bâtiment est sobre. Elle s'organise sur la base d'un plan rectangulaire dont l'une des extrémités, la pointe Sud-Est, est étirée pour inviter le visiteur à y pénétrer.

La toiture reprend par homothétie le contour du bâtiment. Elle vient couvrir non seulement les parties intérieures, espace de commémoration et régie, mais également un parvis et un espace de cérémonie, ainsi créés, définis - et qui peuvent ne former qu'un selon les circonstances.

Cette grande toiture inversée, tout en débords, agit telle une lame, ses angles saillants lui confèrent dynamisme et finesse. A l'échelle du site, c'est elle qui **abrite toutes les fonctions du projet, intérieures et extérieures**. C'est elle qui happe le visiteur depuis le parking, et le redirige ensuite perpendiculairement vers le Mémorial. C'est aussi elle qui, à son retour, lui signifie la possibilité d'une halte.

3. Un projet inscrit dans son site

Le site et son fonctionnement bien établi sont les points de départ de la démarche. L'imposante rampe, par sa longueur et par son emprise, induit naturellement un mouvement doux et continu, du bas vers le sommet et le Mémorial.

Le projet s'inscrit dans ce mouvement : il consiste en la **création d'une boucle supplémentaire, connectée et articulée au cheminement existant** - à la fois avec le stationnement bas, et avec le premier palier de la rampe en zig-zag.

Le parcours du visiteur est à la fois extérieur et intérieur : il chemine, traverse le Monument Mémorial, puis reprend son cheminement. Mais afin d'éviter tout cul-de-sac en période de fermeture du bâtiment, une circulation extérieure permet de profiter des abords du Monument Mémorial (parvis, espace de cérémonie) sans entrer dans le bâtiment.

L'**espace de cérémonie** est localisé entre la rampe piétonne existante et la façade Nord du bâtiment. Cette position fait qu'il est non seulement abrité des vents dominants, mais également en retrait vis-à-vis de l'arrivée des visiteurs depuis le parking (par la passerelle créée).

La zone abritée ménagée par la toiture en débord, et le « fond visuel » constitué par la façade minérale du bâtiment, confèrent à cet espace monumentalité et solennité.

Contigu au bâtiment, il est **librement accessible** depuis le parvis d'accueil, ou la sortie de l'espace de commémoration, ou depuis la rampe existante, mais hors du cheminement naturel du visiteur.

© Benoît Zeimett Architecte



La muséographe

Martine THOMAS - BOURGNEUF

Conceptrice de contenus d'expositions thématiques, permanentes ou temporaires, en d'autres termes "muséographe", Martine Thomas-Bourgneuf exerce son métier en indépendante depuis 30 ans, après avoir été commissaire d'exposition à la Cité des Sciences de la Villette.

Diplômée de Sciences-Po Paris et titulaire d'un DEA de mathématiques, elle a à son actif la conception de très nombreuses expositions temporaires et permanentes (références sur <https://www.interflou.net>).

Les scénographes

Scénografiá est un atelier de recherche et de conception dans les domaines de la mise en scène, de la scénographie d'expositions, de l'architecture intérieure, du design et de la scénographie de théâtre. Né de la collaboration entre Nicolas Groult et Valentina Dodi, Scénografia accompagne les institutions, lieux culturels et clients de la conception à l'ouverture au public.

Nicolas GROULT

Diplômé en 2004 en designer industriel, il développe des études de design produit pour PGO Automobiles (Alès), Estée Lauder (Paris), Longines...

Installé à Paris, il intègre d'abord l'agence Auditoire pour concevoir de nombreux projets événementiels puis devient scénographe, chef de projet au sein de l'agence NC Nathalie Crinière où il travaille pour de grandes institutions culturelles.

Depuis 2006 en indépendant et spécialisé en scénographie et design, il contribue à différentes expositions temporaires et permanentes, pour de nombreux clients en France et à l'étranger.

Valentina DODI

Après une formation en architecture à l'Université de Parme (Italie), Valentina Dodi se spécialise dans le domaine de la scénographie à l'Ecole d'Architecture de Nantes où elle obtient son diplôme de Scénographe DPEA.

Pendant sa formation elle expérimente les différents champs de la scénographie d'exposition et de théâtre grâce aux collaborations avec des metteurs en scène (Laurent Brethome, Joris Mathieu, Maria Federica Maestri, etc.) et avec des compagnies de théâtre de rue (La Machine).

Suite à une expérience au sein de la fondation Solares delle Arti (Parme), Valentina Dodi commence à travailler au Centre Pompidou pour la scénographie d'expositions temporaires et pour les collections permanentes.

LE PROJET PEDAGOGIQUE ET SCIENTIFIQUE

Une base de données évolutive

La base de données des morts et disparus alsaciens et mosellans de la Seconde Guerre Mondiale est accessible à tous depuis plusieurs années sur <https://memoires.grandest.fr>.

Elle compte actuellement près de 40 000 profils, mais ce chiffre est appelé à évoluer sur le court terme grâce à un travail de recherche qui vise à augmenter le nombre existant et sur le long terme grâce à la veille scientifique et mémorielle.

La base de données Mémoires Grand Est se fonde sur une méthodologie développée par des historiens et validée par un conseil scientifique. Les titres et statuts délivrés par le Ministère des Armées constituent l'un des critères essentiels à l'identification des morts et disparus alsaciens et mosellans de la Seconde Guerre mondiale. Ils présentent un fondement juridique fiable à leur intégration dans la base de données.

La mention « Mort pour la France », attribuée sur demande des familles mais après enquête des services de l'Etat, constitue ainsi une garantie importante dans le traitement des parcours des incorporés de force dans la Wehrmacht. Ceux qui ont été volontaires dans la Wehrmacht ou la SS sont exclus de cette reconnaissance de la nation.

D'autres outils, se fondant notamment sur les travaux portés par les associations mémorielles, ont été développés pour identifier les morts et disparus en raison d'une déportation pour motif racial ou discriminatoire.

Un outil plus complet, validé méthodologiquement et respectueux de toutes les mémoires alsaciennes et mosellanes, est ainsi en passe d'être mis en œuvre.

Les membres du comité scientifique

Tal Bruttman, historien spécialiste de la Shoah

Johann Chapoutot, professeur d'histoire contemporaine à Sorbonne Université

Judith Cytrynowicz, Mémorial de la Shoah à Paris

Thomas Fontaine, directeur du musée national de la Résistance à Champigny-sur-Marne

Jean-Noël Grandhomme, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Lorraine (Nancy)

Barbara Hesse, directrice des musées de Moselle.

Jean-Eric Jung, directeur des archives de Moselle

Olivier Lalieu, Historien au mémorial de la Shoah

Frédérique Neau-Dufour, historienne, ancienne directrice du Centre européen du résistant déporté (site de l'ancien camp de concentration de Natzweiler), présidente du Conseil Scientifique

Cédric Neveu, historien spécialiste de la répression en Moselle annexée

Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONACVG)

François Petrazoller, directeur des archives d'Alsace

Freddy Raphaël, sociologue et historien spécialiste des Juifs en Alsace

Sabine Robert-Bierry, directrice du mémorial d'Alsace Moselle

Pascal Schneider, doctorant en histoire à Sorbonne université

Alphonse Troestler, historien, représentant l'Amicale des anciens de Tambov

Jean-Laurent Vonau, historien du droit, spécialiste des Malgré-nous

Exemples de parcours individuels

Les parcours individuels seront au cœur du monument mémoriel pour restituer la profondeur et la complexité de la vie des victimes. Ils pourront être complétés au fil du temps. Quelques exemples pris parmi les alsaciens et mosellans...

Albert Alfred SIMON

Né le 11 décembre 1919, Albert Alfred SIMON vit à Colmar, où il épouse en 1942 Alice JEHL. Deux enfants naissent de cette union : Elfriede SIMON, née le 5 juin 1942 et Jean-Louis SIMON, né le 20 septembre 1944. Elfriede naît quelques semaines seulement avant l'introduction, par ordonnance en août 1942, du service militaire obligatoire dans l'armée allemande pour les populations alsacienne et mosellane. Son père Albert Alfred SIMON est alors incorporé de force dans la *Wehrmacht*, contraint sous peine de représailles contre lui et sa famille (la *Sippenhaft*), de répondre à l'ordre de mobilisation. Son affectation n'est pas connue : sans doute est-il envoyé sur le front de l'Est, comme 90% des 130 000 incorporés de force.

En 1944, quand naît son fils, Albert Alfred SIMON obtient huit jours de permission. Mais il est ensuite porté disparu, sa famille restant sans nouvelles de lui jusqu'au jour où un ami de retour du front annonce qu'il est gravement blessé aux jambes.

En octobre 1947, son épouse Alice SIMON reçoit un acte de disparition avant d'apprendre que le décès de son mari a été déclaré à Opole en Silésie, dans l'actuelle Pologne, le 25 mars 1945 alors qu'il était âgé de 25 ans. Des démarches sont ensuite entreprises, dès 1951, pour régulariser l'état civil d'Albert Alfred SIMON et demander l'attribution de la mention « Mort pour la France ». Cette mention est accordée le 18 avril 1953 à Albert Alfred SIMON.

En 2022, grâce aux recherches de sa petite-fille Véronique BRUCHIG, la famille apprend enfin le lieu d'inhumation d'Albert SIMON : il repose au cimetière militaire français de Gdansk, en Pologne, qui rassemble les corps de 1 152 français morts sur le territoire polonais au cours de la Seconde Guerre mondiale. La fille d'Albert SIMON, toujours vivante, espère pouvoir se rendre prochainement sur la tombe de son père.



© Portrait d'Albert SIMON, son épouse et lui-même, leur fille ; photographies transmises par Véronique Bruchig, petite-fille d'Albert SIMON

Gertrude BLUMENSZTOK, née Lévy

Gertrude LEVY naît à Niederbronn-les-Bains le 30 décembre 1914 au sein d'une famille pratiquante juive. Sa mère Paula WERTHEIMER est d'origine allemande, son père Simon LEVY est alsacien. Il tient commerce à Niederbronn.



Agée de 15 ans, Gertrude LEVY entre en 1929 à l'Ecole Normale d'Institutrices de Strasbourg. Elle est ensuite nommée à l'école primaire israélite d'Ingwiller en 1933, où elle enseigne jusqu'en 1939, quand la zone entre ligne Maginot et Rhin est évacuée. Sa famille est évacuée à Eymoutiers dans la Haute-Vienne (zone libre) et elle enseigne alors dans l'école de garçons de Niederbronn-les-Bains repliée à Eymoutiers.

A la suite des lois antisémites du gouvernement Pétain, Gertrude LEVY est expulsée de l'Instruction Publique en décembre 1940. Elle s'engage alors au sein de l'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE) qui prend soin de plusieurs milliers d'enfants et d'adolescents juifs dont les parents ont été déportés. C'est au Château du Masgelier, l'une des maisons d'accueil creusoises (hôte pour enfants) de l'OSE, que Gertrude LEVY fait la connaissance de Moïse BLUMENSZTOK, né le 4 novembre 1902 à Lublin en Pologne, devenu surveillant d'enfants à l'OSE après des études de médecine à Paris. Ils se marient le 28 octobre 1942.

Dès novembre 1942, les Allemands envahissent la zone libre et les maisons de l'OSE en Creuse sont vidées par sécurité.

Vers la mi-avril 1943, Gertrude et Moïse BLUMENSZTOK s'enfuient dans la région de Grenoble, en zone italienne, où ils sont arrêtés pour faux papiers (août 1943). Libérés, ils entrent en clandestinité et intègrent tous deux le maquis de Malleval (octobre 1943), dans le Vercors, où les compétences médicales de Moïse BLUMENSZTOK (dont le pseudonyme était « Toubib ») sont appréciées. Les maquisards fêtent Noël dans la neige, mais début janvier les troupes allemandes se rapprochent, notamment renseignées par la milice de Darnand. Le 29 janvier 1944, Malleval est cerné par des miliciens en civil et la 157e RD, une division de réserve composée de jeunes recrues bavaroises, et est pris sous les feux croisés des mitrailleuses allemandes. Les maquisards s'organisent. L'église, le presbytère et la mairie-école sont dynamités, le village est incendié et près de vingt villageois et maquisards sont tués sur place. Gertrude BLUMENSZTOK en fait partie, exécutée par balle puis brûlée dans la grange Guichard avec deux civils et trois maquisards. Son époux Moïse BLUMENSZTOK est déporté à Auschwitz (convoi 69 du 7 mars 1944).



Gertrude BLUMENSZTOK obtient la mention « Morte pour la France » le 14 novembre 1947, puis le titre de Combattant Volontaire de la Résistance et de Déporté et Interné Résistant. Elle reçoit à titre posthume la Croix de guerre avec palme et la Médaille de la Résistance. Elle est inhumée dans le cimetière israélite de Gundershoffen (Bas-Rhin), aux côtés de son frère Raymond LEVY, qui meurt au combat de Grosmagny en novembre 1944 dans la 1ère Division Française Libre.

© Première photographie : Gertrude LEVY et son frère Edgard en costume alsacien vers 1920

Seconde photographie : Mariage de Gertrude et de Moïse, Archives familiales Blumenszok

Alfred THIMMESCH

Né à Metz en 1901, Alfred THIMMESCH est policier en poste à Strasbourg quand la guerre éclate en septembre 1939. Son épouse a accouché un mois plus tôt d'un second fils. Évacués en Dordogne, les THIMMESCH rejoignent Voiron (Isère) en mars 1942 alors qu'une troisième naissance s'annonce. Alfred, secrétaire de police, travaille alors dans l'ombre pour la Résistance. Depuis son bureau, risquant sans cesse d'être surpris, il fabrique de vrais faux papiers d'identité pour la Résistance. Pour les Juifs, il crée des cartes sur lesquelles il omet toujours d'apposer le tampon « Juif ». L'un de ses collègues du commissariat, ancien repris de justice entré dans la Milice, le dénonce aux Allemands.

Alfred est arrêté chez lui par la Gestapo en février 1944. Il meurt au camp de concentration de Mauthausen (Autriche) le 8 juillet 1944.

Alfred THIMMESCH est reconnu Juste parmi les Nations le 25 janvier 2009.

Une Stolpersteine (pierre d'achoppement) sera apposée en sa mémoire le 24 avril 2023 à Strasbourg, rue de la Nuée bleue.

« Comme tous ces autres Justes qui ne seront jamais reconnus comme tels du fait de cette extrême pudeur qui les a animés (« ce que nous avons fait était normal »), Alfred THIMMESCH n'aurait à coup sûr pas fait la démarche de faire valoir son action : il se devait d'aider les victimes du nazisme. C'était son devoir d'homme et de chrétien. » Michel Thimmesch, fils du Juste, mars 2003. Extrait du dossier de demande de reconnaissance comme Juste parmi les Nations



Alfred THIMMESCH en 1942



Voiron, novembre 1942

**Le Commissariat de Police de VOIRON (Isère) en novembre 1942
Alfred THIMMESCH se trouve au centre (lunettes)**

p.m. son dénonciateur est le personnage en cravate rayée, à gauche

LE MEMORIAL ALSACE-MOSELLE

MÉMORIAL ALSACE MOSELLE



Chemins d'Europe

Surplombant la vallée de la Bruche dans son écrin de verdure, le vaste bâtiment à la façade de verre du Mémorial s'élance fièrement vers le ciel depuis 2005.

En son cœur, les méandres de l'Histoire régionale, la vie quotidienne de milliers d'hommes, de femmes, d'enfants, y sont racontés, expliqués, illustrés, mis en lumière par des décors immersifs, des documents et des vidéos, sans qu'aucune image ou scène violente ne vienne choquer le visiteur.

Par une architecture et une scénographie exceptionnelles, le [Mémorial Alsace-Moselle](#) transmet non seulement l'histoire souvent mal connue, mal comprise, d'une région ballottée entre France et Allemagne, au gré d'une frontière fluctuante, mais il ouvre aussi à une réflexion sur la tolérance, le changement de nationalité, de culture, le sentiment d'identité européenne aussi.

Sur 3 000 m², cet équipement culturel dévoile une période floue qui, de 1870 aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, pèse encore sur l'identité de toute une région. Puis, parce que de la réconciliation franco-allemande a pu naître l'Europe d'aujourd'hui, le Mémorial présente les fondements de cette construction européenne.

Aussi sombre qu'ait pu être ce passé, il sert de socle à l'avenir.

Au-delà du simple récit d'une histoire régionale particulière, il interroge chacun sur l'engagement citoyen.



© Mémorial Alsace-Moselle de Schirmeck

LA POLITIQUE MEMORIELLE DE LA REGION GRAND EST

La Région Grand Est porte une ambitieuse politique mémorielle incarnée dans les nombreux lieux de mémoire des conflits contemporains présents sur son sol. Au titre de la Seconde Guerre mondiale, les forteresses de la Ligne Maginot, l'ancien camp de concentration nazi de Natzweiler-Struthof, le Mémorial d'Alsace-Moselle ou le musée de la reddition à Reims sont quelques exemples d'un passé omniprésent.

Plusieurs dispositifs ont été mis en place par la Région dans le cadre de sa politique mémorielle. Ils tendent à protéger ce patrimoine historique et à entretenir son souvenir :

- **Le devoir de mémoire pour les lycéens du Grand Est** permettant aux jeunes d'acquérir des connaissances historiques et de développer leur curiosité et leur ouverture d'esprit. Il s'agit de projets culturels et artistiques en lien avec l'enseignement de l'histoire, de projets de recherches ou de déplacements sur des lieux de mémoire et d'histoire. Un voyage d'études à Auschwitz est notamment organisé en lien avec la Fondation pour la mémoire de la Shoah.
- **Le soutien aux projets culturels, commémoratifs et événementiels relatifs à la mémoire des conflits.** Son objectif : accompagner des initiatives présentant un rapport direct et fort avec la commémoration des conflits armés des 19^{ème} et 20^{ème} siècles sur le territoire.
- **Le soutien au tourisme de mémoire** pour faire émerger une offre touristique et mémorielle d'excellence à l'international et favoriser la transmission de ce patrimoine aux générations futures.
- **La sauvegarde du patrimoine régional** en finançant et soutenant des projets emblématiques et lieux d'histoire, du Hartmannswillerkopf, au Mémorial de Verdun, en passant par le Mémorial Alsace Moselle de Schirmeck avec notamment la construction d'un [monument mémoriel aux morts et disparus alsaciens et mosellans de la Seconde Guerre mondiale](#), ou encore le projet de rénovation du Musée de la résistance de Mussy-sur-Seine.

Retrouvez l'ensemble des aides et soutiens de la Région Grand Est :

<https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/soutien-aux-projets-culturels-commemoratifs-evenementiels-relatifs-a-memoire-conflits>

LES PARTENAIRES

Ministère des Armées

- Service historique de la Défense, Direction des archives des conflits contemporains à Caen
- Office national des Anciens combattants et des victimes de guerre

Archives d'Alsace

Archives départementales de Moselle

Bibliothèque Nationale Universitaire

Mémorial d'Alsace-Moselle, Chemins d'Europe

Consistoire israélite du Bas-Rhin

Consistoire israélite du Haut-Rhin

Consistoire israélite de Moselle

Association pour les études sur la résistance intérieure des Alsaciens

Association des Amis de la Fondation de la Résistance Alsace

UNADIF-FNDIRP

Conseil représentatif des institutions juives de France

Association des Orphelins de Pères « Malgré-Nous » d'Alsace-Moselle

Amicale des Anciens de Tambov

Liste indicative et non exhaustive